

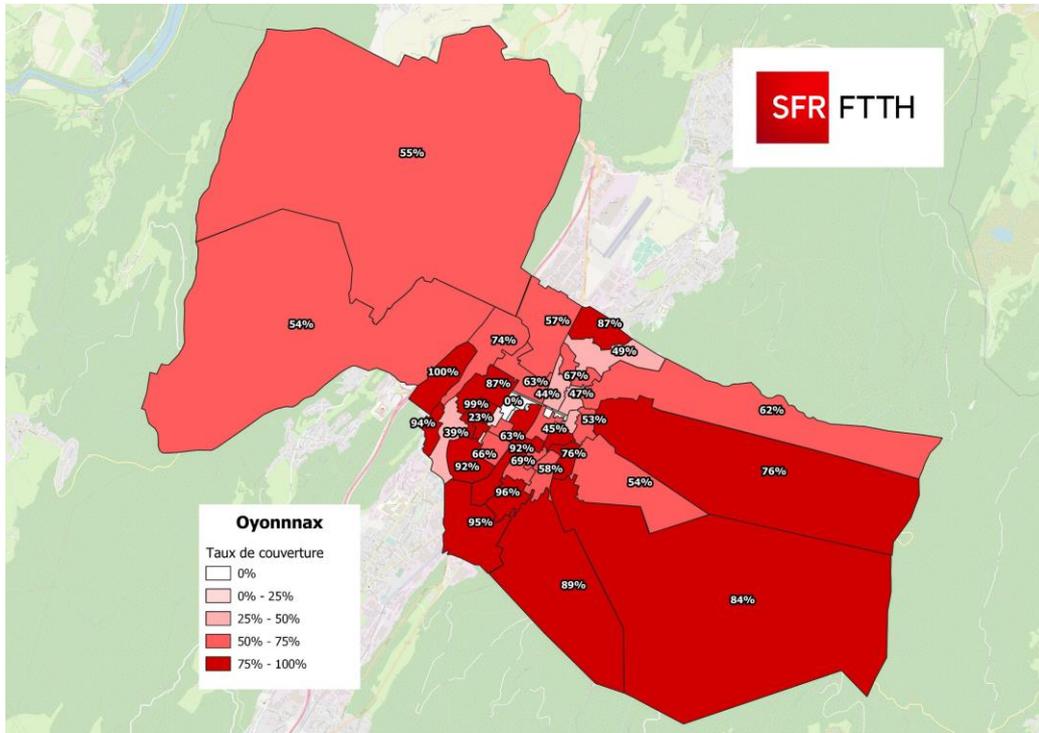
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Oyonnax, le 13 octobre 2020

SFR FTTH déploie activement la Fibre à Oyonnax

Aujourd'hui, **Michel PERRAUD**, Maire d'Oyonnax, et **Cyrille-Frantz HONEGGER**, Délégué Régional Centre-Est Altice France, annoncent l'arrivée de la **Fibre à Oyonnax** avec l'inauguration des deux Nœuds de Raccordement Optique (NRO).

Malgré un contexte difficile dû aux nombreux freins induits par la crise sanitaire de ce début d'année (difficultés d'approvisionnement, de raccordements ou d'obtention des autorisations administratives nécessaires), les équipes de SFR FTTH, filiale du groupe Altice France, ont tout mis en œuvre pour continuer de déployer chaque fois que cela a été possible et dans le strict respect des règles sanitaires.



A ce jour **9 460 foyers** de la ville d'**Oyonnax** sont éligibles à la Fibre, soit **68%** du déploiement total. **D'ici fin 2020** environ **12 000** foyers de la ville seront raccordables à la Fibre.



Pour Cyrille-Frantz HONEGGER, Délégué Régional Centre-Est Altice France : *«L'inauguration de ces Nœuds de Raccordement Optique lance l'arrivée du très haut débit pour les Oyonnaxiens et les Oyonnaxiennes. Je suis fier du travail accompli par les équipes de SFR FTTH pour permettre aux particuliers, aux entreprises et aux établissements publics de profiter des réseaux les plus performants».*

GUIDE PRATIQUE

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous il est possible de :

- **Télécharger** un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en ADSL) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en ADSL)
- **Jouer en réseau** et prendre vos adversaires de vitesse
- **Mettre en ligne** une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- **Transformer votre TV** en écran de cinéma

Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Il est nécessaire de se rapprocher du son propriétaire bailleur ou de son syndic de copropriétés pour s'assurer que les conventions soient bien signées. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires

pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

A propos d'Altice France - alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 23 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 18 millions de prises éligibles, SFR couvre également 99 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC. En 2019, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@AlticeFrance](https://twitter.com/AlticeFrance)

Contact presse Altice France Centre-Est : Emile Zortea – emile.zortea@sfr.com